



Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°32 du 06/09/2011

Grandes cultures

Betteraves sucrières

Stade des Cultures

La récolte approche. Les dernières pluies permettent aux betteraves de prendre du poids. Les richesses moyennes aux prélèvements de cette semaine sont restées stables par rapport à la semaine dernière.

Maladies foliaires

La cercosporiose progresse encore sur toutes les variétés avec une évolution plus importante sur les variétés sensibles.

Sur les 9 parcelles suivies, la répartition est la suivante :

- AUTHEZAT : cercosporiose de 58 à 69 %,
- ST BEAUZIRE, MALINTRAT, LUSSAT, ENNEZAT : cercosporiose : de 54 à 89 %,
- RIOM : cercosporiose : 93 % et oïdium : 58 %,
- PARAY/BRIAILLES : cercosporiose 94 %.

Teignes

Les observations sur les 3 pièges donnent les résultats suivants : 3 papillons relevés à CHARMES (03) et 8 % de chenilles, 3 papillons à ENNEZAT (63) et 4 % de chenilles et 2 papillons à BEAUREGARD L'EVEQUE (63) et 0 % de chenilles.

Les pluies ont ralenti fortement les vols de papillons. On observe des présences importantes de chenilles ou des résidus de présence dans les parcelles non irriguées.

Rhizoctone brun

Dans les parcelles sensibles, les dégâts progressent avec quelques nouveaux foyers ou des plantes isolées.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis,, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.

